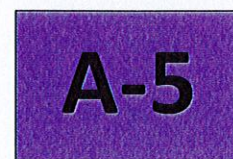


FICHE PRATIQUE PROMOTION INTERNE 2024



CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF



statut particulier : décret 2013-489 du 10 juin 2013

En 2024, au moins un fonctionnaire territorial pourra être inscrit sur la liste d'aptitude au grade de conseiller territorial socio-éducatif au titre de la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales.

| FONCTIONNAIRES CONCERNES | CONDITIONS A REMPLIR au 1 ^{er} janvier de l'année de la LISTE D'APTITUDE |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Assistants territoriaux socio-éducatifs• Educateurs territoriaux de jeunes enfants | <ul style="list-style-type: none">• 10 ans au moins de services effectifs dans leur cadre d'emplois• en position d'activité ou de détachement• avoir accompli la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation (attestation du CNFPT) |

Au-delà de ces règles statutaires, s'appliqueront en matière de promotion interne les lignes directrices de gestion établies par le Président du Centre de Gestion.

Les propositions, à retourner **avant le mardi 31 octobre 2023 à 12h00*** doivent comporter une fiche de renseignements (dossier à télécharger) accompagnée des pièces justificatives.

*Au-delà de cette date et horaire, aucun dossier de promotion interne déposé au siège du CDG66 ne sera admis, seul le cachet de la poste à cette date fera foi.

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA TRAITÉ EN L'ÉTAT

Le service Conseil statutaire et carrières du Centre de Gestion se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Perpignan, le 01/09/2023

**Le Président du Centre de Gestion
des Pyrénées Orientales,
Robert GARRABE**